

Zeitschrift: Annales fribourgeoises
Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg
Band: 6 (1918)
Heft: 1

Artikel: Rapport de M. D. Viollier, vice-directeur du musée national
Autor: Viollier, M. D.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-818106>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

RAPPORT DE M. D. VIOLLIER,
VICE-DIRECTEUR DU MUSÉE NATIONAL

Zurich, le 12 janvier 1918.

Au cours de l'expertise qui m'a été demandée, j'ai eu à examiner trois alternatives possibles :

1. Installation du Musée dans un immeuble existant (maison locative);
2. construction d'un musée spécial;
3. Aménagement du Château.

1. L'installation du musée dans un bâtiment existant est à écarter pour plusieurs raisons.

D'abord le bâtiment en question devrait être entièrement isolé de toutes parts, afin de diminuer autant que possible les risques d'incendie. Ensuite un musée, si simple soit-il, doit avoir un caractère spécial que l'on ne saurait demander à un ancien immeuble locatif. Enfin, l'aménagement d'un tel immeuble, prévu pour renfermer des locaux d'habitation, ne saurait répondre aux nécessités d'un musée, la disposition des pièces et, en particulier, la hauteur de celles-ci étant tout à fait insuffisantes.

Pour toutes ces raisons, je crois donc préférable d'écarter d'emblée cette éventualité.

2. La construction d'un musée présenterait naturellement des avantages bien plus grands, mais entraînerait d'autre part des frais bien plus considérables.

Il faudrait acheter un terrain suffisamment grand pour permettre d'entourer la construction prévue d'un jardin, et, au prix où est actuellement la construction, un nouvel immeuble reviendrait à plusieurs centaines de mille francs, ce qui diminuerait d'autant la dotation du futur musée et retarderait son développement.

Je crois donc que cette seconde éventualité est à écarter du moins provisoirement, tant qu'il n'est pas démontré que l'installation du futur musée dans les bâtiments du Château est chose tout-à-fait impossible.

3. L'installation du futur musée dans les bâtiments du Château nous paraît être la solution la plus satisfaisante à tous les points de vue, à condition que le musée soit assuré de pouvoir disposer dans

un avenir plus ou moins éloigné de tous les locaux nécessaires à son développement normal. Mais avant de pouvoir élaborer un plan pour l'affectation du Château au musée, il est de toute nécessité que la Commission du musée établisse un projet très détaillé du but et de l'activité du futur musée, ainsi qu'un inventaire exact de l'état actuel des collections à exposer. C'est pourquoi, il me paraît bon de présenter ici quelques suggestions au sujet du développement de ce futur musée, tel du moins que je me le représente, et sans avoir la prétention d'imposer en aucune manière mes vues à la Commission du musée. Ce sont de simples remarques d'un homme du métier où la Commission trouvera peut-être quelques idées à glaner et qu'elle pourra compléter suivant ces vues particulières basées sur une connaissance approfondie de l'état des collections, des ressources financières mises à sa disposition et des ressources de toute nature que présente encore le pays.

a) *Suggestions sur le but et le développement du futur musée.*

La création d'un musée banal en pleine Gruyère destiné à faire concurrence aux innombrables petits musées qui végètent dans tous les cantons de la Suisse n'est nullement à souhaiter. Le musée projeté ne saurait éveiller l'intérêt des spécialistes et du public que s'il demeure un musée strictement local destiné à fournir un tableau des ressources, de la vie et de l'art dans la Gruyère. Il pourrait comprendre une collection géologique montrant les différents métaux que l'on trouve dans le sol de la Gruyère, — une collection zoologique réunissant un type de tous les animaux qui vivent sur son sol, — une collection botanique montrant des spécimens de toutes les plantes croissant en Gruyère complétées par de bonnes photographies représentant, par exemple, les plus beaux arbres du pays, des spécimens rares, que leurs dimensions excluent forcément de la collection, — enfin et surtout un musée ethnographique et artistique groupant tous les objets usuels de la Gruyère jusqu'à nos jours en remontant le cours des siècles.

Pour l'exposition de ces objets, il faudrait renoncer à l'exposition banale, à l'alignement des objets le long des parois, dans de grandes salles nues, mais les grouper d'après leur nature et d'après leurs usages, dans un décor parlant à l'imagination.

Une salle pourrait être consacrée aux souvenirs encore conservés dans le pays des comtes de Gruyère, d'autres salles réservées à faire revivre les principales industries du pays, en particulier natu-

rellement l'industrie laitière. Il faudrait reconstituer une fromagerie dans laquelle on pourrait grouper tous les objets servant à la confection du fromage. Mais je crois qu'il faudrait tâcher, non pas de reconstituer une fromagerie théorique, mais de copier exactement une des fromageries les plus typiques du pays. C'est la seule façon possible de donner à une telle reconstitution toute la vie et tout l'intérêt qu'elle comporte.

D'autres pièces devront faire revivre la vie campagnarde et la vie bourgeoise aux différentes époques, en reconstituant une vieille cuisine et les différents locaux d'une habitation gruyérienne. Ce serait l'occasion d'acquérir quelques jolies pièces boisées, des plafonds intéressants, et de faire revivre aux yeux des visiteurs tout un passé qui tend de plus en plus à disparaître. Dans ces pièces, on grouperait les meubles et les objets d'usage journalier, en tenant compte naturellement des différences de style et d'époque.

Une petite chapelle permettrait d'exposer au public les objets du culte et les sculptures religieuses trouvés dans le pays.

Enfin, on pourrait réunir une collection de vues de la Gruyère et d'imprimés relatifs à la Gruyère ou publiés par des Gruyériens. Les gravures les plus intéressantes pourraient être exposées au public sous verre, les autres réunies dans des portefeuilles. Car, s'il est bon de tout collectionner, il n'est pas nécessaire de tout exposer. Il serait très utile d'avoir une collection où l'on pourrait consulter tout ce qui intéresse la Gruyère.

A cette collection d'anciennes gravures, on pourrait joindre une collection de photographies en grand format reproduisant les sites les plus pittoresques du pays qui risquent d'être abîmés par l'industrie moderne, et des bâtiments les plus caractéristiques, en particulier des anciennes fermes et des vieux chalets qui tendent à disparaître de jour en jour et que l'incendie menace constamment. Au besoin même, si les ressources du musée le permettent, on pourrait grouper, dans une salle, des modèles aussi exacts que possible de ces constructions les plus curieuses.

Viendraient ensuite des locaux destinés à la collection de peintures et à la bibliothèque. L'installation d'une collection de peintures demande des connaissances spéciales que je ne possède pas, et je ne saurais mieux vous conseiller à ce point de vue que d'aller visiter le Kunsthaus à Zurich et le Musée d'Art à Genève qui possèdent, les deux, des installations les plus modernes et les plus réussies.

Venons-en maintenant à l'aménagement du Château. Je ne puis naturellement vous fournir que mon opinion personnelle, laissant aux architectes le soin de résoudre toutes les questions techniques que comporte cette installation. Pour l'aménagement du Château, je me permets de vous signaler un architecte particulièrement compétent, M. Otto Schmid à Chillon. M. Schmid est depuis plus de vingt ans architecte de la restauration du Château de Chillon. Il a par conséquent une compétence des plus étendues pour la restauration de ces vénérables monuments. D'autre part, il a eu à exécuter de nombreuses restaurations de monuments anciens dans un but pratique, tout récemment en particulier celle de l'Evêché de Lausanne en vue de l'installation du musée du Vieux-Lausanne. Je crois donc que M. Schmid serait à même de vous donner mieux que quiconque des conseils pratiques.

b) *Aménagement du Château.*

Pour éviter des frais et des remaniements trop nombreux, il serait à souhaiter que l'on envisage d'emblée l'aménagement de tout le Château en vue du musée et de ses annexes, aménagement qui pourrait se faire ensuite peu à peu suivant l'augmentation des collections et des locaux disponibles. Mais il serait bon, je crois, de prévoir dès à présent l'affectation de chaque local.

Pour le moment, il ne s'agit que de l'aménagement des locaux inférieurs qui servent actuellement de remises, d'écuries et d'archives.

Ces locaux sont très vastes et, à mon point de vue, seraient faciles à aménager. Dans le futur musée, ils devraient être réservés à l'exposition des gros objets tels que chars, traîneaux, moyens de locomotion divers, objets aratoires de gros volume, éventuellement à la reconstitution d'une laiterie etc.

Pour le moment, on pourrait les aménager très simplement en vue d'une exposition provisoire des collections existantes.

La grosse difficulté réside dans l'éclairage de ces locaux. Ceux-ci n'ont pour tout jour que d'étroites fenêtres percées dans des murs d'une grande épaisseur, jours qu'il serait indispensable d'agrandir. Ce fait de percer des jours nouveaux dans un bâtiment historique pourrait être considéré par beaucoup comme un attentat et soulever des protestations. Je ne crois pas, cependant, qu'il y ait lieu de s'arrêter longuement à ces protestations éventuelles. Si le château était tel qu'il a été construit au 13^e siècle, je serais le premier à dire: N'y touchez pas, conservez-le comme monument historique; toute trans-

formation serait un sacrilège ! Mais étant donné que ce château sert depuis de nombreuses générations de bâtiment administratif, que dans ce but les façades ont été perforées de nombreuses fenêtres sans symétrie et sans cachet, je crois que l'on peut, sans risquer d'être traité de vandale, demander que l'on ouvre pour les locaux du rez-de-chaussée de nouvelles fenêtres plus grandes. Le percement de ces fenêtres serait certainement difficile étant donné la grande épaisseur des murs, mais non impossible.

Le sol de ces pièces devra être légèrement exhaussé afin d'écartier toute possibilité d'humidité et afin aussi de rapprocher autant que possible le sol des fenêtres.

Dans ces locaux, il serait alors possible d'établir des parois en simples galandages afin de créer un certain nombre de salles nécessaires à l'exposition provisoire des collections.

S'il était possible d'établir, dès le début, quelques salles au premier étage destinées à recevoir les peintures, cela serait préférable, attendu que les salles du rez-de-chaussée ne recevront jamais une lumière aussi forte que celles d'en haut, d'abord par suite de la plus grande épaisseur des murs, ensuite par le fait qu'il se trouve aux environs du Château diverses constructions qui peuvent, dans une certaine mesure, empêcher la lumière de pénétrer également dans toutes les parties de ces salles. Ces locaux pourraient être simplement blanchis, de façon à être aussi claires que possible, et aménagés très simplement, de façon à diminuer les frais d'installation et de garder toutes les ressources pour l'installation définitive.

Il y aura également lieu d'examiner si la présence pendant de longues années d'une écurie dans certains de ces locaux ne risque pas de présenter certains dangers au point de vue de la bonne conservation des objets exposés.

En même temps qu'on procéderait à l'installation des salles du rez-de-chaussée, on pourrait entreprendre la mise en état de la cour intérieure et des fossés, de façon à rendre les abords du Château aussi attrayants que possible.

Il y aurait également lieu d'examiner la restauration éventuelle du donjon qui est un monument magnifique, digne à lui seul d'être visité, et où l'on pourrait installer, dans la pièce supérieure remise en état et munie de fenêtres fermant bien, les collections d'armes.

Quant à la bibliothèque qui fait partie de la donation, je ne verrais pour le moment aucun inconvénient à la placer dans un autre local

que le Château. Il serait, je crois, possible de trouver dans la ville de Bulle des locaux chauffables, clairs le jour, faciles à éclairer le soir, où l'on pourrait établir d'une part la bibliothèque proprement dite ou dépôt de livres, d'autre part la salle de lecture. Car dans l'état actuel, l'entrée du Château ne présente rien de bien attrayant, et l'accès de la bibliothèque pourrait paraître, surtout le soir, un peu rébarbatif à ceux qui voudraient s'y rendre. En outre cette combinaison aurait l'avantage de laisser au futur musée la disposition d'un plus grand nombre de locaux. Plus tard, lorsque tout le Château aura été aménagé en musée, il sera alors facile d'y transporter la bibliothèque et de réunir, dans un même bâtiment, toutes les parties qui constituent la belle donation de M. Tissot à la ville de Bulle.

Je crois avoir ainsi répondu aux différentes questions qui m'ont été posées lors de ma visite à Bulle et suis tout prêt à compléter ce rapport sur les points sur lesquels il pourra vous paraître que je n'ai pas été suffisamment explicite. Ce n'est d'ailleurs que lorsque le Château aura été examiné par un architecte qu'il sera possible de se prononcer d'une façon plus catégorique.

**RAPPORT DE M. O. SCHMID, ARCHITECTE,
SECRÉTAIRE DE LA SOCIÉTÉ SUISSE
DES MONUMENTS HISTORIQUES**

Veytaux-Chillon, en février 1918.

Par votre honorée du 17 janvier 1918, vous avez bien voulu m'informer que la ville de Bulle a hérité les biens de Monsieur Victor Tissot, homme de lettres, décédé à Paris, et qu'en conformité du testament de M. Tissot, vous avez à créer un Musée Gruyérien.

Dans votre lettre vous exposez en outre que vous avez à Bulle un vieux château qui, par son caractère de monument historique, par son cachet et ses dimensions, pourrait peut-être convenir à cet usage.

Vous m'avez fait l'honneur de m'inviter à venir à Bulle pour visiter le château avec vous et de vous donner mon avis au sujet de ce projet.

Le vendredi 1^{er} février, je me suis rendu à Bulle et j'ai visité le château en compagnie de Monsieur le syndic Despond, président, et quelques Messieurs du « Musée Gruyérien ». J'ai l'honneur de vous présenter ci-dessous mes impressions et quelques idées qui me sont